

ÉVÉNEMENT

Le Tigre ouvre ses portes
avec en concert les "Stars 80"

Page 5

11 NOVEMBRE

Honneur aux troupes ayant
servi au Mali et en Afghanistan

Pages 8 & 9

CULTURE

Le déménagement du Musée de la
Voiture, de nouveau d'actualité

Page 16



www.compiegne.fr

COMPIEGNE

N O T R E  V I L L E

NOVEMBRE 2013 - N°319 - www.compiegne.fr

Ouverture des gymnases de l'École d'état-major

Page 2



AMÉNAGEMENT

Ecole d'état-major : établissements scolaires et associations prennent possession des lieux

Depuis début octobre, l'ancien manège et le gymnase de l'Ecole d'état-major sont désormais dévolus à des établissements scolaires et associations de l'agglomération de la région de Compiègne. Une installation qui s'est concrétisée officiellement le samedi 5 octobre dernier.



Deux établissements compiégnois, le collège Jacques Monod et l'Institution Sévigné, qui ne bénéficient pas d'installations sportives propres et qui jusqu'à présent devaient, pour leurs activités, se rendre dans divers équipements de la ville, disposent désormais de deux gymnases au sein de l'Ecole d'état-major : l'ancien manège transformé en gymnase et dans lequel ont également été aménagés un mur d'escalade, un dojo ainsi qu'une salle de gymnastique sans agrès, et le gymnase déjà existant, ces deux équipements ayant fait l'objet de travaux de mise aux normes durant l'été.

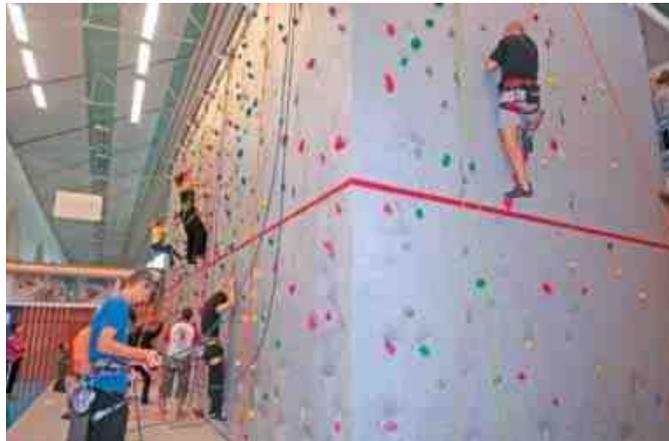
Les élèves de ces établissements scolaires continueront néanmoins à se rendre sur d'autres sites comme au parc Paul Petitpoisson pour y pratiquer l'athlétisme, dans la salle de tennis de table située au sous-sol du gymnase Ferdinand Bac ou encore au gymnase Tainturier.

Un autre établissement scolaire, le collège Ferdinand Bac, utilisera pour sa part le mur d'escalade, équipement dont bénéficieront aussi les Grimpeurs Compiégnois, en complément des installations du Puy du Roy.

Ces nouveaux équipements accueilleront également de nombreuses associations de Compiègne et de l'ARC. Compiègne Volley dont les activités étaient réparties sur plusieurs salles, concentrera désormais l'essentiel de ses entraînements sur le site de l'Ecole d'état-major avec des séances tous les soirs et le week-end. Le club disposera pour cela du gymnase situé dans l'ancien manège.

A proximité, la salle de dojo sera réservée aux associations d'arts martiaux - Sabai Boxing Club et Full contact de Compiègne -, et la salle de gymnastique accueillera des clubs de danse et des activités dédiées à de la gymnastique douce tels l'ABC Danse, Perrine New Danse, Authentic Dance, Yakadansé, Les Picantines, le club de gymnastique de Bellicart, le CLEP, l'association Kantara.

Le second gymnase sera quant à lui utilisé par les clubs de football et de basket-ball de Clairoix, le Twirling club de Margny et le Badminton margnotin, les clubs de football et de badminton de Choisy-au-Bac et le club de football de Saint-Sauveur. ■



Vincent Ollagnon, membre du Compiègne Volley et Chantal Desnain, principale du Collège Jacques Monod nous confient leurs premières impressions.

CNV : Quel est l'intérêt pour le club Compiègne Volley d'occuper cette nouvelle salle ?
 Vincent Ollagnon, membre du Compiègne Volley : "Nous allons pouvoir recentrer nos activités. Auparavant nos équipes occupaient quatre gymnases différents durant la semaine. Maintenant cette installation sera notre gymnase de référence. Après de nombreuses années d'attente, nous sommes ravis de pouvoir en bénéficier afin de développer la pratique du volley. En plus le site est chargé d'histoire, c'est une très belle salle".

CNV : Pour le collège Jacques Monod, comment cela va-t-il se concrétiser ?
 Chantal Desnain, principale du Collège Jacques Monod : "Le collège souffrait d'un manque d'infrastructures sportives et cette mise à disposition des salles de sport sur le site de l'Ecole d'Etat Major est une réelle opportunité pour les 426 élèves de notre collège. Ainsi, nous pouvons envisager plus sereinement la planification des activités avec cette nouvelle autonomie qui nous est offerte. Les enseignants pourront ainsi construire une programmation sur les quatre années de la scolarité du collégien et la suivre, sans avoir ce souci de dépendre des aléas de la disponibilité des salles de sports pour notre collège. Les conditions d'exercice de nos enseignements deviendront optimales, une fois les élèves présents sur le site".

CNV : Quelles activités vont y être pratiquées ?
 Chantal Desnain : "Nos enseignants pourront davantage diversifier les activités sportives, au vu des programmes de l'Education Nationale, activités telles que la gymnastique, le badminton, les activités de combat, les activités physiques d'expression (danse, arts du cirque...), les sports collectifs (handball, basket, futsal, volley) mais aussi l'escalade".

L'attractivité économique et résidentielle du quartier de la gare sera renforcée

Après la réalisation du Pont Neuf livré en 2011 et de la ZAC des Deux Rives, la démarche de dynamisation urbaine et économique du cœur d'agglomération engagée par l'ARC doit maintenant se poursuivre avec le quartier de la gare.



La gare constitue le point central de convergence des réseaux de transports collectifs urbains, interurbains routiers et ferroviaires. Cependant, sa capacité d'accueil est devenue insuffisante au regard du nombre d'usagers qui a très fortement augmenté ces dernières années - plus de 60% en 10 ans -, et certains dysfonctionnements ont été

constatés dans le quartier : plan de circulation complexe, congestion automobile aux heures de pointe, circulations piétonnes mal aisées, faible dynamisme commercial, image du bâti à améliorer.

Le Schéma de Cohérence Territoriale ayant identifié le quartier de la gare comme un des

sept pôles de développement économique permettant de construire l'avenir de l'agglomération, l'enjeu est donc de renforcer l'offre économique et résidentielle de ce quartier et d'y développer l'intermodalité.

Le secteur "Allée des Roses de Picardie", actuellement isolé du reste du cœur d'agglomération du fait notamment de sa déserte en impasse, sera intégré aux études de développement du quartier de la gare ; il devrait accueillir des bureaux et des logements.

Le besoin de restructuration du pôle de la gare va d'ailleurs encore se renforcer avec le projet de liaison ferroviaire Roissy-Picardie à l'horizon 2020 qui va mettre l'agglomération de Compiègne en relation plus directe avec le pôle de Roissy, l'Île de France, le réseau des villes picardes et le réseau national et européen grâce au TGV.

Le projet de développement de la gare, dont l'étude est d'ores et déjà lancée, privilégiera donc deux volets :

- Tout d'abord, un volet transport-déplacements. L'objectif étant de faire émerger un projet consensuel entre les différents partenaires, des mesures en matière d'aménagements mais aussi d'exploitation devront être envisagées pour améliorer le fonctionnement et la fréquentation des transports collectifs. Trois problématiques seront intégrées : l'accessibilité du pôle par les différents modes de déplacement, la qualité du service offert aux usagers, l'insertion du pôle dans son environnement urbain.

- Un second volet, urbain, comprendra des actions sur l'espace public, l'amélioration du bâti existant et la création de nouvelles surfaces à vocation économique et d'habitat, pour faire de ce quartier une véritable porte d'entrée dans l'agglomération qui marque l'interface entre les centre-ville de Compiègne et Margny-lès-Compiègne.

Les résultats de cette étude devraient être connus d'ici un an. ■

LES IMAGES DU MOIS



Grand succès pour la Compiénoise.
Sa deuxième édition a rassemblé 2200 personnes au profit de la lutte contre le cancer du sein.



◀A l'appel de l'association DARCOC la médaille d'honneur de la ville a été remise à Ibrahim Belkassem Tamsamani qui a su transmettre son savoir de la langue arabe.

70^e anniversaire de l'ouverture du camp de Buchenwald-Dora ▶
Les anciens déportés ont effectué un pèlerinage en forme d'hommage aux disparus.



◀Le Prix Mérimée est décerné à Xavier Maudouy, historien et auteur d'une thèse sur "le Ministère du Faste".

Du soleil et des milliers de visiteurs ▶
pour la brocante du quartier de la Victoire.



◀La crèche Le Nid a été inaugurée. Un lieu chaleureux et coloré qui accueille les enfants dans le quartier du Clos-des-Roses.

Tour de table des jumelages ▶
Un moment convivial qui réunit les associations de jumelage autour de la gastronomie de chaque pays.



◀Une importante promotion de médaillés du travail avec douze médailles d'argent, vingt-sept de vermeil, vingt d'or et neuf de grand or.

La Fête de la Science s'est installée à l'UTC et à l'ESCOM.



Le Fil

L'Agglomération de la Région de Compiègne, qui sera prochainement propriétaire du site de l'École d'état-major, a d'ores et déjà, grâce à une autorisation d'occupation temporaire des lieux, réaménagé les installations sportives cet été, permettant ainsi aux associations de plusieurs communes de l'ARC et à trois établissements scolaires compiégnais d'y pratiquer leurs activités dès le mois d'octobre. Il a en effet été décidé de donner à ce projet une dimension intercommunale, les associations sportives de Compiègne et des communes de l'ARC comptant dans leurs effectifs aussi bien des Compiégnais que des habitants de l'agglomération.

Le Tigre, nouvelle scène compiégnaise installée sur les Hauts de Margny, débutera sa première saison le 25 janvier 2014. Un programme riche et varié que vous allez pouvoir découvrir dans les colonnes de *Compiègne Notre Ville*, a déjà été concocté par la nouvelle équipe chargée de gérer cette nouvelle structure. Outre les spectacles destinés à un large public, cet équipement pourra désormais accueillir des salons, des foires mais aussi des festivals grâce à sa configuration, unique dans la région, de scène ouverte sur l'extérieur.

Notons aussi l'intérêt affirmé par le ministre de la Culture et de la Communication, Aurélie Filippetti, pour le déménagement du Musée de la Voiture et du Tourisme dans les anciennes écuries du château de Compiègne. Un projet soutenu par les collectivités territoriales et qui fera prochainement l'objet d'une étude de faisabilité.

Enfin ne manquons pas de rendre hommage à nos soldats présents sur les théâtres d'opérations extérieures et plus particulièrement au Mali et en Afghanistan. Ils seront mis à l'honneur, lors des cérémonies du 11 novembre, à la Clairière de l'Armistice.

Philippe MARINI
Sénateur-Maire de Compiègne
Président de l'ARC



Cérémonies du 11 novembre, à la Clairière de l'Armistice.

"Allô, Monsieur le Maire ..."
03 44 40 72 80

Vous pouvez joindre le sénateur-maire au téléphone, une fois par mois, le lundi 18 novembre entre 8h30 et 9h30.

Réunion de quartier

Judi 28 novembre à 20h45 pour le quartier des Maréchaux, à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers, 5 rue de Bourgogne.

Suivez l'actualité de votre ville sur Twitter :

#mairiecompiègne

S O M M A I R E

AMÉNAGEMENT	P2	TRAVAUX	P11
LES IMAGES DU MOIS - ÉDITORIAL	P3	EXPRESSION LIBRE	P13
ÉVÉNEMENT	P5	ACTUALITÉ	P14
SOCIAL-SOLIDARITÉ	P7	VIE PRATIQUE	P15
DOSSIER : LES CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE	P8-9	CULTURE	P16

PARTAGE GOSPEL TOUR
 Pour ses **40 ans** au service des **enfants du monde**
PARTAGE, association de solidarité internationale, présente

Malagasy Gospel

" Des rues de **MADAGASCAR**
 à un spectacle **EXCEPTIONNEL** "
 " 90 minutes de pur bonheur ! "

EN CONCERT
MERCREDI 04 DÉCEMBRE 2013 à 20h
ZIGUODROME / COMPIÈGNE
 Entrée adulte 10€ / - de 15 ans 5€
 Informations : 03 44 20 75 73

Partage
 www.partage.org

Billetterie : FNAC - Carrefour - Magasins U - Intermarché
 www.fnac.com - www.francebillet.com / 0 892 68 38 22 (0,35€/appel)

MY|room
 RÉSIDENCES
 ÉTUDIANTES

Vous êtes propriétaire de chambres meublées ?
 Vous avez un projet ?
 Vous rencontrez des difficultés pour louer ?
 Vous souhaitez déléguer la promotion et la gestion de
 vos logements ?

DEVENEZ MYROOM
 Location de logements étudiants à Compiègne depuis 2004



Habitat - E. Avenue Trossat - 60200 Compiègne
 03 44 20 92 20 (076 11 11 78 54)
 www.myroom-residences.com

Donnez un sens à votre projet immobilier

 <p>COMPIEGNE Beau T4 de 100m² rénové situé proche des écoles et du centre ville, offrant entrée, cuisine équipée, séjour salon, SDD avec WC, laverie, SDE avec WC, et 3 chbres avec placards. Parking et cave. DPE : D Prix : 320.000€</p>	 <p>CHOISY AU BAC Belle maison bourgeoise d'enr. 140 m², au rdc, entrée, séjour salon, cuis. aménag., WC, et au total, une sdb, 5 chbres, un grenier. Jardin clos. Garage, caves et petite dépendance. Sur un terrain de 451m². Toutes commodités. DPE : F Prix : 290.000€</p>	 <p>COMPIEGNE T2 dans résidence sécurisée, offrant entrée, cuisine, séjour, dégagement avec placards, salle de douches avec WC et chambre avec placards. Une place de parking. DPE : E Prix : 103.000€</p>	 <p>COMPIEGNE Maison type Loft en duplex offrant au RDC, une cuisine équipée ouverte sur un séjour, une chambre avec SDE et à l'étage, une mezzanine, une suite parentale avec salle de douches et WC. Garage, terrasse et jardin. DPE : C Prix : 280.000€</p>	 <p>COMPIEGNE Grand studio de 38m² dans résidence de standing, offrant entrée avec placards, une salle de bains avec WC, une cuisine équipée et un vaste séjour salon. Cave et parking. DPE : E Prix : 123.000€</p>
--	--	--	---	---

Office notarial créé en 1656
114 rue Saint-Lazare à Compiègne (60200)
 A partir du 1er février 2014, nous vous accueillerons dans de nouveaux locaux situés 4 rue des Minimes, Place du Château à Compiègne.
 Les numéros de téléphone et télécopie resteront inchangés.

BERNARD
 notaires
 compiegne

03 44 207 200
<http://office-bernard.notaires.fr>

Emoluments de négociation à la charge de l'acquéreur. Soit 5% jusqu'à 45 735€ et 2,5% au-delà. TVA en sus.

Canapé lits
 Lits gigogne
 Commodes
 Bibliothèques
 Têtes de lits
 Lingerie fixe et électrique
 Meubles décoration
 Bergères

LitSalons

-30% sur la literie*



OUVERTURE
 Lundi 14h à 19h
 Mardi au samedi : 10h-12 14h/19h

1 rue Notre-Dame de Bon-secours 60200 Compiègne
 Devis à domicile **03 44 20 62 62** www.litsalons.com

ÉVÈNEMENT

Les "Stars 80" en concert, pour l'ouverture du Tigre

Samedi 25 janvier, venez revivre la magie des années 80 lors du concert d'ouverture du Tigre, pôle événementiel situé sur les Hauts de Margny. Une nouvelle scène compiégnoise dont la saison s'annonce particulièrement électrique avec déjà plus d'une douzaine de spectacles à l'affiche et plusieurs salons.



Le Tigre est constitué en Société Publique Locale. Le capital est réparti entre l'Agglomération de la Région de Compiègne à hauteur de 75%, et les villes de Compiègne et de Margny-lès-Compiègne pour 25%.

Avec une capacité de 2100 places assises ou de 4500 places debout, d'une scène ouverte sur l'extérieur dotée d'un tarmac permettant d'accueillir quelques 10 000 personnes et d'un parking de 900 places à proximité, le Tigre dispose d'atouts rares dans la région qui ont déjà su séduire les producteurs de spectacles.

"La saison s'annonce très encourageante" souligne Isabelle Dufresne, la directrice du Tigre. "Faute de salle offrant une telle capacité d'accueil, certains producteurs n'avaient encore jamais produit de spectacles à Compiègne. Grâce à ce nouvel outil unique dans la région, et qui constitue une vraie complémentarité avec les autres scènes de l'agglomération, toute une palette d'événements - spectacles, concerts, salons, foires-expositions mais aussi festivals, cirques sous chapiteau, sans oublier séminaires et autres réunions professionnelles ou privées de grande envergure - vont désormais pouvoir se dérouler dans le Compiégnois. Des manifestations comme la Foire-exposition de Compiègne seront relancées. Nous pourrions aussi accueillir des festivals qui attirent plusieurs milliers de visiteurs".

Si les travaux de gros œuvre vont se poursuivre jusqu'au 15 décembre, deux mois seront encore nécessaires pour l'installation des équipements et les procédures de vérification avant le grand week-end d'ouverture du pôle événementiel des Hauts de Margny prévu les 25 et 26 janvier 2014.

Programmation 2014

Humour, musique, spectacles populaires et festifs pour les jeunes et moins jeunes, le Tigre voit sa première saison démarrer sous les meilleurs auspices.

Spectacles

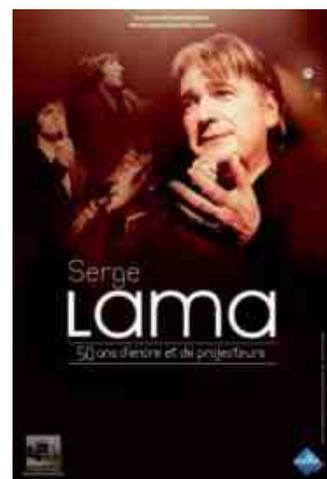
25 janvier : "Stars 80" - Concert d'ouverture
 26 janvier : Journée Portes ouvertes et animations (gratuit)
 20 février : BB Brunes - Concert pop rock
 23 février : Pinocchio - Spectacle Jeune public
 14 mars : Celtic Legends - Nuit de la Saint-Patrick - Concert
 15 mars : Serge Lama - Concert
 1^{er} avril : Anne Roumanoff - Spectacle Humour

4 avril : I Muvrini - Concert
 7 mai : Olivier de Benoist - Spectacle Humour
 22 mai : Age tendre et Têtes de bois - Concert
 30 et 31 mai : Festival Imaginarium pop Rock électro
 8 juin : Lara Fabian - Concert
 15 juin : Franck Michaël - Concert
 11 octobre : Michaël Grégorio - Spectacle Humour
 12 novembre : Laurent Gerra - Spectacle Humour
 30 novembre : Frédéric François - Concert

Réservations dans les magasins Cultura Compiègne, Auchan, Cora, Leclerc, sur Ticketnet.fr et prochainement à l'Office de Tourisme de l'Agglomération de Compiègne.

Foires et salons

8 et 9 février : Soldes des soldes
 11 au 13 avril : Salon de l'automobile
 18 au 20 avril : Salon du caravaning
 15 mai : Salon de l'emploi
 13 et 14 septembre : Exposition canine
 2 au 6 octobre : Foire-expo de Compiègne
 23 octobre : Salon Comutec. ■



LES OFFRES DE RÊVE



SUCCOMBEZ AU CONFORT TEMPUR !

voire literie TEMPUR
2 390€
au lieu de ~~3 194€~~

45 NUITS D'ESSAI

SATISFAIT OU REMBOURSÉ



Grand Litier **Literie Y. Lamouche**
1963 - 2013



141, Avenue Jean Moulin - ZAC du Camp du Roy - JAUX
Tél. 03 44 83 41 07

SANOFI

Sanofi recherche et développe des médicaments et des vaccins accessibles au plus grand nombre, pour améliorer la vie.



Sanofi Compiègne
56 route de Choisy au Bac - BP 90509
60205 Compiègne cedex
Tel : 03 44 38 44 38 - Fax : 03 44 40 49 49
@mail : compiegne@sanofi-aventis.com



Le site de Compiègne est spécialisé dans la fabrication et le conditionnement des médicaments de formes solides orales (comprimés, gélules et poudres).

50% de sa production sont exportés vers tous les marchés mondiaux dont les Etats-Unis (agrée FDA) et le Japon.

Pour plus d'informations sur notre Groupe, consultez notre site www.sanofi.com



VOUS SOUHAITEZ LOUER VOTRE BIEN ?

GESTION LOCATIVE & PATRIMONIALE à FRAIS REDUITS
Vous offrir une réelle qualité de services, à un prix juste et raisonnable, tel est le credo du groupe 4 % IMMOBILIER

- Avec son enseigne GL&P le groupe 4 % IMMOBILIER est doté d'une structure centralisée de gestion immobilière afin d'offrir aux propriétaires bailleurs un service « clés en mains » :
- Une présence permanente sur le terrain : recherche du locataire, étude du dossier, rédaction du bail, état des lieux,
 - Regroupement du service administratif performant et personnalisé,
 - Un outil informatique et internet convivial permettant de suivre à tout instant la situation de votre compte,
 - Une totale tranquillité au travers d'une garantie des loyers impayés et des détériorations, protection juridique (2 % TTC)
 - ET BIEN EVIDEMMENT, DES HONORAIRES REDUITS à 4 % (de 40 à 50 % moins chers que ceux habituellement pratiqués).

4 % IMMOBILIER : L'AGENCE IMMOBILIÈRE PRÉFÉRÉE DU PARTICULIER !

VENDE, ACHETER UN BIEN IMMOBILIER C'EST BIEN
SAVOIR CHOISIR SON PARTENAIRE C'EST MIEUX !

AGENCE X,Y,Z : PV FAI 530 000 € (Honoraires 20 000 €)
Honoraires jamais affichés
AGENCE 4 % : PV FAI 524 200 € (Honoraires 14 200 €)
Honoraires affichés

Hypothèse : un acheteur propose d'acheter cette maison à 500 000 € FAI
- Chez AGENCE X,Y,Z le prix net vendeur sera de 480 000 € (Honoraires 20 000 €)
- Chez 4 %, le prix net vendeur sera de 486 900 € (Honoraires révisés 13 900 €)
CONCLUSION :
1/ **C'EST TOUJOURS LE VENDEUR QUI PAIE LA COMMISSION D'AGENCE.**
2/ **FAITES LE BON CHOIX DE VOTRE AGENT IMMOBILIER PARTENAIRE.**
ACHETEUR : VOUS ECONOMISEZ PLUS D'ARGENT QUE VOUS LE PENSEZ :
Si l'acheteur de cette maison avait signé chez AGENCE X,Y,Z il aurait dû emprunter **6100 € de plus** que chez 4 % IMMOBILIER sur 15 ans au taux de 3,30 %, soit un coût total de **7 742 €**

CONCLUSION : L'AGENCE X, Y, Z vous CÔUTE BEAUCOUP, ENORMEMENT PLUS CHER !
MORALITÉ : VENDRE MIEUX, ACHETER MOINS CHER, C'EST AUSSI POSSIBLE

NOTRE SELECTION APPARTEMENTS

EXCLUSIVITÉ



COMPIEGNE Réf. : F2141
APPARTEMENT 4 Pièces traversant parqueté NE/SD 78m² + BALCON. Entrée, salon-séjour 34m² balcon, cuisine équipée, cellier, 2 chbres SdB (baign. d'angle) v.c. CAVE. Doble vitr. Volets r/ls élect **AU CALME PRÈS TOUTS COMMERCES.**
Aucun travaux.
Net Vendeur 149 100 €
Honoraires agence 4% TTC 5 900 €
Prix de VENTE FAI : 155 000 €
N.B. : Prix net hors frais notariaux, d'enregistrement et de publicité foncière
D.P.E. : D - G.E.S. : E/39,1

EXCLUSIVITÉ



COMPIEGNE Réf. : F2143
APPARTEMENT 2 Pièces 4^{ème} der étage (asc) avec **PARKING privatif** dans résidence sécurisée. Entrée (vestiaire) séjour (gd rang) cuisine ouverte aménagée. Chambre. Sbs wc indpts.
Net Vendeur 125 000 €
Honoraires agence 4% TTC 5 000 €
Prix de VENTE FAI : 130 000 €
N.B. : Prix net hors frais notariaux, d'enregistrement et de publicité foncière
D.P.E. : E - G.E.S. : C/13

EXCLUSIVITÉ



COMPIEGNE HYPER CENTRE Réf. : F2137
Dans petit immeuble ancien pierre de taille **APPART** traversant 2 Pièces 34,73m² **TRES BIEN EXPOSE** SENO Entrée (Rang) Séjour (chem) cuisine ouverte équipée. Place à usage de chambre. Sbs-wc. Chauff Cent Gaz. Pierre et briques apparentes. **ENJOUISSANT DE CHARMES**
Net Vendeur 110 600 €
Honoraires agence 4% TTC 4 400 €
Prix de VENTE FAI : 115 000 €
N.B. : Prix net hors frais notariaux, d'enregistrement et de publicité foncière
D.P.E. : E - G.E.S. : F/62

EXCLUSIVITÉ



COMPIEGNE HYPER CENTRE Réf. : F2138
APPARTEMENT 2 Pièces travers 3^{ème} der étage dans petit immeuble ancien pierre de taille. Entrée Séjour avec coin cuisine. SE. Chambre NO avec Sd'eau-wc (côté cour). Chauff cent gaz. **ENTIEREMENT REFAIT à NEUF**
Net Vendeur 103 000 €
Honoraires agence 4% TTC 4 000 €
Prix de VENTE FAI : 107 000 €
N.B. : Prix net hors frais notariaux, d'enregistrement et de publicité foncière
D.P.E. : E - G.E.S. : F/67

EXCLUSIVITÉ



COMPIEGNE HYPER CENTRE Réf. : F2142
APPARTEMENT 4 Pièces duplex avec terrasses et parking s-sol dans résidence de **STANDING** recherchée récente au **CALME**. Entrée, séjour terrasse, cuisine équipée wc. Au-dessus : palier 3 chambres Sbs-wc terrasse. Parking s-sol. Chauff individuel.
Net Vendeur 280 000 €
Honoraires agence 3,57% TTC 10 000 €
Prix de VENTE FAI : 290 000 €
N.B. : Prix net hors frais notariaux, d'enregistrement et de publicité foncière
D.P.E. : D - G.E.S. : B/9

4 à 2%
d'honoraires
seulement !*

Marie-Françoise BOURDELLE
11 rue des Gourneaux 60200 COMPIÈGNE
Tél. 03 44 36 77 64 - Fax : 03 44 97 56 19
compiegne@4immobilier.tm.fr

4%
immobilier
FRAIS D'AGENCE REDUITS

SOCIAL - SOLIDARITÉ

Un chantier d'insertion pour entretenir les cimetières

L'association d'insertion "Un château pour l'emploi" vient de signer une convention avec la Ville de Compiègne pour l'entretien des cimetières nord et sud.



La Ville fait appel à une association d'insertion professionnelle pour l'entretien des cimetières.

Ce chantier d'insertion emploie principalement des personnes en grande difficulté et sans qualification qui ont été recrutées sous contrat unique d'insertion ou contrat d'accompagnement à l'emploi et réalisent 20 heures par semaine. Ont également été associés à cette opération quatre jeunes, dans le cadre des emplois d'avenir réservés aux 16 - 25 ans sans diplôme et financés à hauteur de 75% par l'Etat. Ces derniers effectuent 35 heures par semaine.

Nettoyage des allées, ramassage des feuilles mortes, binage, ratissage, gravillonnage mais aussi taille des haies, entretien des

monuments, désherbage des façades intérieures et extérieures des cimetières, remise en état des bancs et des poteaux, autant de tâches qui incombent désormais à cette nouvelle équipe de douze personnes. Réparties dans les deux cimetières, elles assurent un service par roulement, durant les heures d'ouverture, soit l'été de 8h à 18h30 et l'hiver de 8h à 17h.

Auparavant confiée à une société privée pour un montant de 170 000 euros, cette prestation s'élèvera désormais pour l'année à 104 700 euros, fourniture de matériaux et produits d'entretien comprise. ■

Un accueil de jour pour les malades d'Alzheimer

C'est un lieu où règne le calme et une convivialité propices à sa vocation : recevoir des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de certaines formes de démence proches.



Le nouvel espace d'accueil de jour de Saint-Joseph a bénéficié du financement du Lions Club de Compiègne Royal-Lieu, actuellement présidé par M. Daniel Philibert.

La formule reprend celle de l'hôpital de jour et a pu être mise en place dans le cadre de la rénovation de l'ancien centre Saint-Joseph. Ouvert depuis début septembre, cet espace reçoit les patients au nombre de six au quotidien, du lundi au vendredi, de 9h30 à 16 heures. Au travers des activités de loisirs, c'est un véritable "plus" qui leur est apporté par l'équipe de soins qui comprend en son sein un médecin, un assistant de soins en gérontologie et une psychologue.

L'important est de faciliter le maintien à domicile des personnes en favorisant leur autonomie et en restaurant le lien social parfois distendu par la maladie. Ainsi la journée débute par l'accueil de la personne et un échange sur les faits passés depuis sa dernière venue. Les activités thérapeutiques en lien avec la vie de tous les jours comme mettre la table, faire la vaisselle, ranger un

appartement, lire le journal précèdent des évaluations et stimulations vécues au travers de jeux où s'associent couleurs, formes, etc. Les repas et collations sont pris en commun avec les soignants et des sorties dans le jardin peuvent être au programme quand le temps le permet.

C'est une initiative du Lions Club de Compiègne Royal-Lieu qui a permis l'installation de cette structure. Ce club service a ainsi mobilisé ses membres au cours de différentes manifestations comme le Salon de la Broderie afin de collecter des fonds qui sont venus s'ajouter au budget de création de cet espace d'accueil de jour.

Un chèque de 18 000 euros a été remis par le président du Lions Club de Compiègne Royal-Lieu et le past gouverneur président de Lions Alzheimer. ■

Repas festif de fin d'année pour les aînés



À l'occasion des fêtes de fin d'année, le C.C.A.S. de la Ville de Compiègne offre un repas festif aux personnes âgées d'au moins 65 ans habitant Compiègne, au choix, soit le **vendredi 20 décembre**, soit le **samedi 21 décembre 2013**, au Centre de Rencontres de la Victoire, 112, rue Saint-Joseph.

Les inscriptions auront lieu **du mardi 12 novembre au vendredi 29 novembre 2013**, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 dans la salle n°1 de l'annexe de l'Hôtel de Ville située au 2 rue de la Surveillance, [excepté

les 14, 20 et 28 novembre où elles se tiendront dans la salle n°2].

Pour l'inscription il convient de se munir d'une pièce d'identité en cours de validité, d'un justificatif de domicile (quittance de loyer ou facture d'E.D.F., de téléphone ou d'eau) datant de moins de trois mois et d'un chèque de caution de 20 euros par personne qui sera restitué le jour du repas. Les inscriptions se feront dans la limite des places disponibles.

Renseignements au 03 44 40 72 35. ■

Un fil de 30 ans tissé avec les non voyants

Elle fêtera ses trente ans à la fin de ce mois de novembre. L'association le Fil d'Ariane est désormais devenue essentielle pour les personnes atteintes de cécité et leurs familles.



L'équipe du Fil d'Ariane réunie autour du président fondateur, Pierre Hoppeler.

Quand son président fondateur Pierre Hoppeler perdit la vue, il a l'idée de cette création : "J'avais un grand besoin de lecture et j'ai donc fait appel à des bénévoles pour qu'ils puissent enregistrer des livres. Une douzaine s'est fait connaître et nous avons alors créé une sorte d'amicale, devenue association. Grâce à la Ville de Compiègne, nous avons rapidement pu disposer d'un local. Les trois personnes des débuts ne pouvaient faire appel qu'à leurs seules expériences personnelles, nos premiers efforts ont donc porté sur l'acquisition de compétences nouvelles, par exemple en matière de difficultés de circulation des non voyants avec des conseils apportés dans l'aménagement de la voirie" raconte Pierre Hoppeler. Le Fil d'Ariane poursuit ce rôle essentiel d'aide au quotidien.

L'association informe ses adhérents de l'évolution des lois qui les concernent tout autant qu'elle les aide dans leurs déplacements ou leurs activités. Ce sont plus de huit cents personnes en Picardie qui bénéficient ainsi de son action. Points d'information dans les hôpitaux et maisons de retraite, visite des membres et information des personnels soignants ou des aides à domicile qui peuvent être en contact avec des non voyants, aide auprès des familles, projections de films en audio description, la variété des actions du Fil

d'Ariane est large. Mais c'est peut-être le service de bibliothèque sonore qui demeure le plus connu des services apportés.

"Ils sont une soixantaine de donateurs de voix qui officient dans cinq studios répartis dans nos différentes antennes de Picardie. Les demandes d'ouvrages vont des romans, des récits historiques, des policiers, aux biographies. Ces lecteurs nous proposent également leurs choix. Nous réalisons autrefois une revue de presse que nous envisageons de reprendre bientôt et chaque mois nous faisons parvenir à nos membres une version sonore de "Compiègne Notre Ville" mise en onde avec jingles et musiques" confie Pierre Hoppeler. Un dispositif qui s'inscrit comme un véritable lien social entre membres.

Cet anniversaire est l'occasion pour le Fil d'Ariane de préparer l'avenir : "Le bilan est positif, nous sommes partis de rien et les attentes étaient déjà nombreuses. Nous allons poursuivre notre action et si possible progresser car beaucoup de gens encore ne nous connaissent pas. C'est pourquoi nous allons par exemple proposer un site internet. Par ailleurs nous sommes toujours à la recherche de bénévoles qui puissent prendre des responsabilités" conclut Pierre Hoppeler.

Composé de vingt-quatre membres, le conseil d'administration de l'association, présidé par Pierre Hoppeler, accueille les compétences spécifiques comme Béatrice responsable des questions d'accessibilité, de l'apprentissage de la lecture braille et de la bibliothèque, Eliane "prêteuse" de voix, Maria déléguée à la communication et la bibliothèque sonore, Jean-Pierre, trésorier et responsable de l'informatique ou Brigitte, qui officie auprès des personnes âgées et coordonne le CNV sonore. ■

DOSSIER



Au cours de ces derniers jours, les opérations aériennes se sont poursuivies au Mali avec 80 sorties, dont une cinquantaine effectuées par les avions de chasse, une vingtaine ont été dédiées aux missions de transport, une dizaine aux missions de ravitaillement et de renseignement.

CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

Actuellement, ils sont environ 8500 militaires engagés sur les théâtres d'opérations extérieures, dont 3200 soldats au Mali et 650 en Afghanistan.

Le 11 novembre 2014, débiteront les cérémonies du centenaire de la Première Guerre mondiale, quatre années d'héroïsme et de souffrances. A la veille de ces préparatifs, la Ville de Compiègne souhaite rendre un hommage solennel, ce 11 novembre 2013, aux unités ayant servi en Afghanistan et au Mali.

Les forces françaises en Afghanistan avaient pour missions de sécuriser les zones placées sous leur responsabilité afin de permettre à l'Etat afghan de se reconstruire, de se développer et de redéployer ses services, et, en second lieu, d'organiser une montée en puissance de l'armée nationale afghane en l'entraînant.

L'opération Serval est le nom donné à l'intervention militaire menée au Mali, par l'armée française, depuis le 11 janvier 2013, à la demande du gouvernement du Mali. L'opération avait pour objectif de soutenir les troupes maliennes cherchant à repousser une offensive des groupes armés islamiques dans la partie nord du pays. Les buts de cette intervention étaient de stopper l'avancée en direction de Bamako des forces djihadistes, de sécu-

riser la capitale du Mali et de permettre au pays de retrouver son intégrité territoriale.

Dans ces deux conflits, nos soldats ont payé le prix du sang en protégeant des populations civiles menacées, en portant assistance à un pays ami en lutte pour sa survie et son indépendance.

Le 11 novembre 2013, à la Clairière de l'Armistice, nous rendrons un hommage national à notre armée, à nos soldats morts en opérations extérieures au nom de la France, à leurs frères d'armes blessés, à leurs familles meurtries... L'Armée est au service de la Nation, elle demeure la meilleure garantie de notre indépendance et de notre sécurité. Il appartient à la Nation de la défendre et de la soutenir dans les missions que la France lui confie.

9h : Messe en l'Eglise Saint-Jacques célébrée par Monseigneur Jacques Benoît-Gonnin.

10h : Cérémonie au Monument aux Morts.

10h45 : Service religieux au Centre Culturel Musulman.

11h15 : Cérémonie au Monument des Alsaciens-Lorrains.

11h30 : Service religieux à la Maison Communautaire Israélite.

14h25 : Descente de l'Allée Triomphale et dépôt de gerbe devant le Monument du Maréchal Foch par les Associations Patriotiques.

15h00 : Arrivée à la Clairière de l'Armistice en présence des autorités. Revue des troupes.

15h10 : Cérémonie et évocation historique

en hommage à nos troupes ayant servi en opérations extérieures : Mali et Afghanistan.

15h25 : Lecture d'un texte sur le premier conflit mondial par le Général de Percin, Président de l'association "Mémorial de la Clairière de l'Armistice".

15h50 : Ravivage de la flamme et dépôt de gerbe. Sonnerie "aux Morts" suivie d'une minute de silence puis de la Marseillaise chantée par les enfants de Compiègne. Sonneries du cessez-le-feu.

16h00 : Lecture d'un texte par deux enfants de Compiègne et deux jeunes des établissements scolaires de Crépy-en-Valois, suivie des allocutions. Salut des drapeaux des Anciens Combattants, signature du Livre d'Or.

16h45 : Cérémonie au Monument des Déportés à Royallieu. Dépôt de gerbe par la Haute Autorité.

Navettes

Des navettes sont assurées au départ de Compiègne pour se rendre à la Clairière. Départ à 13h30 Place du Château, Parkings d'Intermarché et du Centre de rencontres de la Victoire avec arrêt au Cimetière nord à 13h40. Rendez-vous conseillé à 13h15. Rens. au 03 44 40 72 48

Un emblème impérial, témoin de l'histoire

Près de cent ans après le déclenchement de la Première guerre mondiale, les traces de ce passé ressurgissent régulièrement. Ainsi une petite pièce, mais forte en symbolisme, a été offerte officiellement à la ville de Compiègne. Il s'agit d'un ornement de radiateur en forme de couronne impériale qui se trouvait sur la voiture de Guillaume II de Prusse. Remise au conseiller municipal délégué au monde combattant, cet emblème a été transmis au général de Courcin, président du Musée de l'Armistice où il est désormais exposé en bonne place.

Un emblème qui se fait lui aussi témoin de l'histoire. Dans la nuit du 10 au 11 janvier 1916, un soldat français du 6^e bataillon de Chasseurs à pied, François Costantin, originaire de Lozère, fait partie d'un détachement qui fait son entrée à Corfou dans la résidence de l'empereur Guillaume II de Prusse. Sa voiture est là, dans le garage de la demeure qui va être placée sous scellés. Avant cela, François Costantin prend le bouchon de radiateur du véhicule, une couronne impériale en miniature. Traversant les années, cette pièce n'a pas quitté la famille du jeune soldat. Si bien que la fille de François Costantin a pu transmettre ce témoignage du passé à la ville de Compiègne.



Un emblème en forme de couronne impériale qui se trouvait sur la voiture de Guillaume II de Prusse est désormais présenté au musée de l'Armistice.



Carte des lieux de mémoire

- 1/** Créée en 1921, la nécropole militaire nationale contient, depuis sa rénovation en 1970, 2 993 tombes de soldats français.
- A l'intérieur du cimetière sud, un monument perpétue le **souvenir d'internés morts** au camp de Compiègne entre juin 1941 et août 1944.
- La stèle à la mémoire **des combattants d'AFN** au cimetière sud.
- 2/** ➤ Devant le mur de l'actuel mémorial, un monument se dresse en mémoire des combattants des **54^{ème} RI, 254^{ème} RI, et du 13^{ème} Territorial**, régiment compiégnois de réservistes constitué en septembre 1914.
- En 1951, un monument est érigé en hommage aux internés et aux déportés ayant séjourné au Frontstalag 122. L'actuel monument, inauguré le 7 mai 1972, est l'œuvre du sculpteur **Georges Muguet**.
- À l'entrée du Mémorial de l'Internement et de la Déportation, le **"Mur des Noms"** porte témoignage de la quasi totalité des hommes internés à Royallieu entre juin 1941 et août 1944.
- 3/** Sur le quai de la gare de Compiègne, monument et stèles rappellent que **48 000 patriotes partis du camp de Royallieu ont été déportés vers les camps de concentration nazis**.
- 4/** Monument érigé en hommage au **5^{ème} régiment de Dragons** en garnison à Compiègne de 1885 à 1914.
- 5/** Le **Monument aux Morts**, adossé au transept de l'église Saint-Jacques, œuvre de **Maxime Real del Sarte**, fut inauguré le 11 novembre 1922. L'artiste s'est inspiré du chant des camelots du roi : "Demain, sur nos tombeaux, les biès seront plus beaux". Le jeune garçon tenant la main de sa mère incarne l'espérance.
- 6/** Monument à **Georges Guynemer** (Paris, 1894 - au-dessus de Poelkapelle en Belgique, 1917) par Henri Navarre. "Héros légendaire tombé en plein ciel de gloire", ce Compiégnois d'adoption s'illustra en particulier dans la Somme, à la tête de l'escadrille des Cigognes. As des as de la Grande Guerre avec un total de 54 victoires, le **capitaine Guynemer avait adopté la devise "Faire face" qui demeure celle de l'école de l'Air**.
- 7/** La stèle à la mémoire **des combattants d'Indochine** au cimetière nord.
- 8/** La stèle du dernier Train, auprès du carrefour Bellicard, s'élève à l'endroit où, le **17 août 1944, le dernier train de déportés partit de Compiègne pour Buchenwald**.
- 9/** Aménagée en 1922, la clairière de l'Armistice abrite **"la Dalle sacrée"** dessinée par l'architecte Magès ainsi que trois monuments : le monument des Alsaciens-Lorrains, le monument des gardes-forestiers de Compiègne et la statue du maréchal Foch par F. Michelet est érigée en 1937. Le Mémorial abrite une **voiture-salon, fidèle réplique de celle dans lequel l'Armistice a été signé le 11 novembre 1918**. Un jardin de la mémoire témoigne des conflits plus récents.

Ménage - Repassage à domicile
C'est propre, c'est net, c'est Shiva.

PRESTATIONS PONCTUELLES
GRAND NETTOYAGE
Grandes OCCASIONS

Nouveau à Compiègne

A partir de 20€/h, soit **10€/h*** (prix déductible d'impôt)

MENAGE • REPASSAGE • GRAND NETTOYAGE • GRANDES OCCASIONS
Shiva Compiègne - 1, rue de Pierrefonds - 03 44 30 84 28 - www.shiva.fr

shiva
LES SERVICES DE MAINTIEN À DOMICILE

DARBIER-REVAUX
JOAILLIER DEPUIS 1877

Implanté depuis 1877 à Châlons puis Charlilly et fort d'une expérience inaltérable, nous épaulerons et vous orienterons avec savoir-faire et professionnalisme dans vos choix.

Venez découvrir nos grandes marques de bijoux et montres signées
Mauboussin, Baume & Mercier, Thierry Mugler, Diesel, Ines de la Fressange, Swarovski, Festina, Ice Watch, Frédérique Constant, et bien d'autres encore.

SPECIALE OUVERTURE!

Pour vous remercier de votre intérêt, nous vous avons réservé un chèque de **-30%**

à bénéficier jusqu'au 31 décembre 2012 sur tous vos achats de montres et bijoux, entretien bijoux et réparation.

10, RUE DES BONNETIERS - 00200 COMPIEGNE
TEL. 03 44 40 35 11 - FAX 03 44 40 16 58

Avec **AUDITION BENOIT** vous êtes à la pointe de la technologie !

100% invisible, 100% étonnant ! à partir de **599€**

Pour prendre rendez-vous, appelez dès maintenant le **03 44 06 30 09**

AUDITION BENOIT Le son de l'écoute
30 rue d'Asserfès - COMPIEGNE

Pour vos publicités dans le bulletin de Compiègne contactez Frédéric Farago au 06 11 59 05 32

ESER Centre d'affaires Rosny 2 | 112 avenue Charles-de-Gaulle | 93110 Rosny-sous-Bois
Tél. : 01 48 12 00 20 | Fax : 01 48 12 00 40 | Mél : studio@eser.fr

AUJOUR'HUI LOCATAIRE, DEMAIN PROPRIÉTAIRE
Résidence **L'Allée des Odes** à COMPIÈGNE

NOUVEAU PROGRAMME

29 APPARTEMENTS de type II, III et IV avec parkings en sous-sol, dans un quartier en plein renouveau.
Vous bénéficiez : • d'une construction aux nouvelles normes BBC RT 2012, gage d'une haute performance énergétique et d'une réduction importante du coût de chauffage gaz, • de la TVA à 7% • des frais de notaire réduits • d'une étude de financement personnalisée gratuite

CAP LOGEMENT
GRUPE PROCLIA

03 44 92 56 29 - www.sedei.fr

BBC

TRAVAUX

Coup de jeune pour les réseaux

Un vaste programme de rénovation des réseaux d'alimentation électrique en centre-ville et de suppression des branchements en plomb pour les canalisations d'eau potable a été effectué cette année. Point sur les aménagements réalisés.



Les travaux E.R.D.F. en centre-ville

Dans le droit fil des engagements pris par la société E.R.D.F., suite au problème d'alimentation électrique intervenu en centre-ville en février 2012 et qui a occasionné notamment des fermetures temporaires de commerces, des travaux de renforcement des réseaux basse tension ont été réalisés place du Change ainsi que dans les rues du Change, de l'Etoile, Napoléon et des Boucheries. Ces travaux comprenaient également la reprise des branchements électriques et le renouvellement des câbles souterrains basse tension. Cet été, ces aménagements

ont concerné la rue du Croissant et la rue des Cordeliers.

La création d'un poste de distribution électrique situé au droit de la bibliothèque, place du Change, permet le maillage de ce nouveau réseau avec les rues adjacentes. Courant novembre, les câbles provisoires aériens de la place Saint-Jacques seront déposés grâce au basculement de l'ancien réseau sur le nouveau.

Parallèlement à ces travaux, un nouveau poste a été ajouté dans le parking de la petite chancellerie, le poste provisoire situé le long de l'église Saint-Jacques a quant à lui été supprimé et ERDF va procéder à la refonte



complète de celui situé dans l'enclave de l'ancien mess des officiers.

Suppression des branchements en plomb

Les dispositions réglementaires du Code de la Santé Publique relatives aux eaux destinées à la consommation humaine fixent la teneur maximale en plomb dans l'eau au robinet du consommateur à 10 microgrammes par litre ($\mu\text{g/L}$) à compter du 25 décembre 2013. Jusque-là, une teneur inférieure à 25 $\mu\text{g/L}$ est tolérée.

Pour respecter cette norme de 10 $\mu\text{g/L}$, la société Lyonnaise des Eaux s'est engagée, au

titre de son contrat de concession d'entretien et d'exploitation du réseau d'eau potable de la Ville de Compiègne, dans un programme pluriannuel de travaux de suppression des branchements en plomb d'eau potable.

Cette année, plusieurs voies ont été concernées par ces travaux : les rues des Domeliers, Fournier Sartovèze, Roger Couttolenc, d'Ulm, Solférino, de Clamart, de Paris, de Normandie, de Lorraine et le Quartier du Petit Margry.

De même ont été repris des branchements isolés situés sur l'ensemble du territoire.

Pour la Ville de Compiègne, le programme de mise aux normes des branchements en plomb devrait respecter la date butoir du 25 décembre 2013. ■



Objets et mobiliers de décoration
anciens et contemporains
Confection d'ameublement
Réfection de siège
Patine à la demande

Ouvert du jeudi au dimanche
toute l'année de 14h à 19h

36 rue de Fauville - 60280 Bienville
Port. : 06 42 22 98 72

www.decor-de-charme.com

Simply Market COMPIÈGNE

ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 21h,
le dimanche de 9h à 12h45.

Livraison gratuite à partir de 76 € d'achat*



Plus proche de vous

SIMPLY
MARKET

NOUVEAU À COMPIEGNE



LES VILLAS DU PONT NEUF⁷
En bordure de l'Oise

- Une résidence de caractère
- Appartements du studio au 3 pièces

**UN INVESTISSEMENT
GAGNANT**
au centre-ville de Compiègne



ESPACE DE VENTE :
rue du port à bateaux Compiègne
Face à l'UTC

eiffage-immobilier.fr
0800 734 734
Appel gratuit depuis un poste fixe

EIFFAGE
IMMOBILIER
Constructeur-promoteur... et bien plus encore

EXPRESSION LIBRE

MAJORITÉ

La double peine !

Elle s'appelle Madeleine, elle a 96 ans, elle est veuve, non voyante, malentendante et pour la première fois de sa vie, la voilà impossible avec un revenu brut annuel de 15000 euros !

Elle s'appelle Virginie, élève seule ses deux enfants, et la voilà elle aussi impossible !

Ils s'appellent Romain et Virginie, et leurs impôts ont quasiment doublé du fait des heures supplémentaires défiscalisées !

Comme plus d'un million de Français nouvellement imposables et grâce à la volonté du Président Socialiste Normal Premier, ces "nouveaux riches" vont devoir se sacrifier encore un peu plus pour venir combler les déficits divers et variés, alors que la République continuera à creuser l'endettement de tout à chacun, préférant ponctionner les plus modestes que chercher à réduire certaines dépenses excessives !

Ce barème de l'impôt qui ne tient plus compte tenu de l'évolution du coût de la vie, fait passer mécaniquement ce million de foyers dans une nouvelle tranche imposable.

Oserais-je aussi mentionner l'escalade des anciens imposables qui ont fortement toussé en lisant le montant de leur imposition ! Enfin, pour ceux qui l'ont reçue...

Mais les conséquences sont lourdes pour ces nouveaux assujettis issus des classes populaires, du fait du système en cascade catastrophique qui les rend à présent éligibles à une dizaine de nouvelles taxes. En effet, le fait d'être imposables les assujettit à la redevance audiovisuelle, la taxe d'habitation, et non recevables aux

aides municipales, aux bourses scolaires, aux réductions des tarifs de cantine et des centres aérés ... Et la voilà cette double peine !

Ce matraquage fiscal qui touche les familles et les populations des plus modestes ralentira un peu plus encore leur pouvoir d'achat - déjà bien trop faible - et va mettre ces foyers dans une difficulté sans nom !

Est-ce cela qu'ils attendaient réellement du socialisme ? Où ont-ils lu cet appauvrissement dans le programme présidentiel de François Hollande ? "Moi Président..." "Moi Président..." Et toutes ces promesses qu'il a déjà enterrées et toutes celles que nous allons encore découvrir au fil des mois !

Et cette pause fiscale pour 2014 selon le Président, et 2015 pour le Premier Ministre... que veut-elle dire ? Si vous faites "pause" sur la télécommande de votre téléviseur, elle ne fait que s'arrêter quelques instants, pour reprendre comme si de rien n'était ! Ce qui voudrait dire que ces nouveaux imposables le resteront en 2014 et 2015...

Françoise Trousselle
Adjointe au Maire chargée de la
Communication et de l'Information
et des quartiers Centre-Ville,
Petit-Margny, Gare

Musiques actuelles au Ziquodrome

Entre l'Espace Jean-Legendre et le Théâtre Impérial, le Ziquodrome a trouvé sa place et prouvé son utilité. Avec l'association les Notes Bleues chargée du programme ambitieux de tenir la note bleue du blues à l'origine de nombreux courants musicaux, cette salle permet d'accueillir des concerts qui n'ont pas leur place dans la programmation des autres lieux compiégnais de diffusion culturelle tout en faisant la part belle aux associations du cru.

Pour mémoire s'y sont produits entre autres : Dr Feelgood, les Fatals Picards, Little Bob Story, Magma, Matmatah, Papa Chuby, Wisbone Ash, The Animals, Tony Joe White, Ten Years After, Maceo Parker, Steve Hackett, Nine Below Zero, Eric Sardinias, Johnny Winter, John Mayall...

S'y produiront cet automne : Lurrie Bell, bluesman de Chicago (le 16 novembre), Peache Noise, un groupe de musiciens qui jouent le répertoire de Frank Zappa avec Napoleon Murphy Brok, un ancien des Mothers of Invention dans les années 1970 (le 14 décembre)...

Et entre-temps, le 21 novembre, le Ziquodrome participera pour la première fois à Picardie Mouv, le festival des musiques actuelles en Picardie. A l'affiche : Théodore, Paul & Gabriel, groupe de la scène pop-rock française, les Australiens de Dallas Frasca, mélange de Rose Tattoo et de Janis Joplin. Et aussi, pour ouvrir la soirée, les Compiégnais de So was the sun.

Au demeurant, je lance un appel aux groupes de la région pour qu'ils viennent

jouer en première partie sur la scène musicale compiégnaise qu'est le Ziquodrome. Qu'ils n'hésitent pas à se manifester sur le site des Notes Bleues.fr

Ce lieu, le Ziquodrome, dirigé par une équipe de qualité, témoigne encore de la richesse et de la diversité de notre vie associative. L'association malienne nous convie à des soirées magnifiques, le DSQ [Développement social des quartiers] à des soirées hip-hop mémorables, l'association les Musicales de Compiègne à des concerts de grande qualité... Et je n'oublie pas le théâtre que notre scène reçoit avec plaisir, qu'il s'agisse de l'association Tu veux qu'on en parle ou de la compagnie Les Lucioles.

Saison après saison, nous proposons aux différents publics compiégnais une bonne centaine de manifestations avec un concert labellisé Notes Bleues toutes les trois semaines. De quoi passer des bons moments ensemble et de chanter Let the good times roll...

Eric Winnebroot
Délégué auprès de l'adjoint chargé des
équipements culturels, pour le Ziquodrome
Délégué pour le quartier Bellicart

OPPOSITION

Propos sur l'éducation

La rentrée scolaire s'est bien passée à Compiègne, "une des meilleures !" reconnaît le Maire. Il suffit de rappeler : ouverture de 2 classes en élémentaire (Robida et Hammel) ; 2 classes de tout petits (maternelles Desnos et Rotschild) créées en zone d'éducation prioritaire où il est nécessaire d'apporter un coup de pouce pour favoriser la socialisation et la mise en place du langage dès le plus jeune âge ; 3 écoles élémentaires bénéficiant du dispositif "plus de maîtres que de classes" (Robida, Faroux, Lebesgue) - là aussi, il s'agit de permettre à chacun de réussir.

Ces mesures confirment la priorité donnée par le Gouvernement à l'éducation (40 000 recrutements à la clé en 2013) et concourent à la refondation de l'école.

Les rythmes scolaires font partie de cette réforme de l'école dont l'objectif est de mieux apprendre et favoriser la réussite scolaire de tous, en ayant une approche globale du temps de l'enfant : temps familiaux, temps scolaires et temps périscolaires : sociaux, associatifs, culturels (culture artistique, littéraire, scientifique...) passés en dehors de la famille et de l'école.

A Compiègne, on ne part pas de zéro ! Nous avons apporté notre pierre à l'édifice avec

l'implication de Solange Dumay dans les commissions scolaire et culturelle depuis 1983). Dans la continuité de ce qui est déjà entrepris, mettre en place ces nouveaux rythmes scolaires est possible.

En effet :

- Pour la deuxième année, la Ville propose, pour ses écoles, en partenariat avec l'Education Nationale et la DRAC, des CLEA (Contrat Local d'Education Artistique). L'expérience est positive et promise à une amplification pour les années futures.

- Depuis plusieurs années, l'Education Nationale et le CUCS ont mis en place pour les écoles de la zone ECLAIR un accompagnement éducatif, après la classe, qui utilise largement les ressources sportives, culturelles, scientifiques et de loisirs de la Ville : un réseau existant donc pour assurer ce qui est demandé par le décret.

- Il faut ajouter l'atout de nos écoles et institutions municipales : le Conservatoire de musique, l'école des Beaux Arts, les bibliothèques, les politiques éducatives de nos musées et centre culturel... des professionnels qui pourraient être au service de ces activités périscolaires, sans oublier le tissu associatif qui est d'une grande richesse sur Compiègne.

- La plupart des écoles dispose déjà de personnel municipal supplémentaire pour la restauration scolaire et les activités du soir. Des formations seront nécessaires pour renforcer le rôle de ces éducateurs qui oeuvrent déjà pour des activités éducatives de qualité.

Bien sûr, c'est un projet à long terme qu'il faut construire et qui s'améliorera d'année en année.

Un Projet Educatif Territorial (PEDT) doit être rédigé (d'ici la fin 2013) pour garantir une continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Il favorisera la création de synergies entre les acteurs tout en respectant le domaine de compétences de chacun d'eux. Il permettra également de chiffrer l'action afin de l'inscrire au budget 2014.

On assiste, en ce moment, à une campagne de dénigrement orchestrée par l'UMP, fondée sur des calculs tactiques et électoraux à courte vue qui ne mettent certainement pas l'intérêt de l'enfant en priorité.

L'UMP ment quand elle prétend que la réforme est précipitée. La concertation nationale a été engagée depuis plusieurs années et a abouti à des conclusions una-

nimes. Enseignants, chercheurs, Académie de médecine, parlementaires et ministres successifs... s'accordent pour dire qu'avec les journées de classe les plus lourdes et l'année scolaire la plus courte de tous les pays comparables [144j sur 365], nous avons l'organisation des temps scolaires la plus absurde et contre-productive qui soit. Avoir supprimé le samedi matin, en 2008, a constitué une réduction ahurissante du temps global du travail des élèves. Autre argument de la Droite : cette réforme creuserait l'inégalité entre communes malgré la participation financière de l'Etat qui n'est pas négligeable. Nous pensons qu'il est nécessaire d'approfondir la réflexion au niveau de la communauté d'agglomération en attribuant à l'ARC une vocation non seulement sportive mais aussi culturelle qui permettrait de mettre en réseau ses équipements et ses acteurs.

Frédéric Pysson, Solange Dumay, Olivier Koval, Anne Serret, Michel Fumagalli, Théodora Goma-Ballou

ACTUALITÉ

Bellicart fait appel aux Voisins vigilants

Il ressemble à un village où chacun se connaît et s'entraide. C'est justement ce qui a fait que Bellicart a été choisi pour mettre en place une opération "voisins vigilants".



La réunion d'information a permis aux habitants de Bellicart de découvrir la formule des voisins vigilants.

Une réunion d'information a récemment eu lieu pour présenter la formule aux habitants de ce quartier du nord de Compiègne. "Bellicart n'est pas plus touché qu'un autre par les cambriolages mais ici tout se prête à l'instauration d'une telle formule" expliquait d'entrée l' élu délégué du quartier. Des propos repris par le sénateur-maire : "Voisins vigilants s'inscrit dans un partenariat entre l'Etat, la police nationale, la ville et sa police municipale d'une part et les habitants volontaires d'autre part dont certains seront les référents du quartier. La présence d'une association active comme l'association de développement du quartier de Bellicart s'est avérée essentielle dans le lancement de cette opération".

Le concept se résume simplement : plusieurs résidents volontaires deviennent les référents du quartier, leurs coordonnées sont connues de tous. Si un habitant repère un visiteur ou une situation suspects, il le signale par téléphone au référent qui "filtre" l'appel et transmet aux services de police. "Il ne s'agit pas d'espionnage mais tout simplement de solidarité entre voisins" précise l' élu du quartier.

"Nous faisons appel au civisme des habitants afin de faire remonter très rapidement les informations auprès des repré-

sentants de l'ordre et ainsi, de lutter efficacement contre les cambriolages ou ce qu'il est convenu de dénommer les vols d'opportunité et vols par ruse. Il s'agit aussi de combattre l'indifférence et l'individualisme, de créer des liens entre les habitants. Par ailleurs, cette opération "voisins vigilants va compléter celles déjà en place comme "tranquillité vacances", organisées par les polices nationale et municipale" explique l'adjoint au maire.

Lancée officiellement dans quelques semaines, la formule des voisins vigilants a déjà obtenu la participation d'une quarantaine de volontaires. "Il ne s'agit en aucun cas de remplacer la police mais de permettre de rassurer les habitants d'un quartier, d'améliorer la réactivité des forces de sécurité et de rendre plus efficace la prévention par cette action de proximité" résume le responsable de la police municipale compiégeoise.

De nombreuses communes de France et plusieurs de l'Oise ont mis en place une telle opération avec des résultats encourageants. C'est ainsi que Bellicart devrait voir bientôt s'installer à son tour des panneaux "Voisins vigilants" avec en leur centre un œil stylisé dissuasif. ■

DISPARITION

Raphaël Dussart nous a quittés



Cet habitant de Bellicart était resté fidèle à sa ville. Raphaël Dussart nous a quittés au début du mois d'octobre.

Elu municipal de 1977 à 2001 et membre du SIVOM de 1977 à 1995, Raphaël Dussart s'est ainsi mobilisé pour la ville de Compiègne durant 24 ans, et principalement pour son

quartier au point que bon nombre de ses habitants le surnommaient "le maire de Bellicart". Lors de son dernier mandat municipal, en juin 1995, il se consacre plus particulièrement à la sécurité dont il a la délégation.

C'est aussi dans le milieu associatif que Raphaël Dussart s'est illustré, notamment chez les Sauveteurs de l'Oise. Il y adhère dès 1945 et devient membre du conseil d'administration en 1968. Pendant 33 ans, il occupe de multiples responsabilités au sein de cette structure d'entraide. Trésorier général adjoint, vice-président départemental, il se distingue aussi par son rôle majeur dans l'enseignement du secourisme au niveau du département. Cet engagement l'a conduit à participer à plusieurs opérations de secours importantes comme lors du plan Orsec qui fit suite au crash d'un avion dans la forêt d'Ermenonville en 1974 ou au cours des inondations du Compiégeois en 1993 et 1995. Chevalier de l'Ordre National du Mérite, il est promu au grade d'Officier dans l'Ordre National du Mérite le 25 octobre 2008.

Les obsèques de Raphaël Dussart ont été célébrées à l'église Saint-Eloi en présence de nombreux amis et résidents de Bellicart. ■

Les étudiants de l'UTC peuvent suivre les cours du Conservatoire municipal de musique

Ils sont étudiants à l'Université de Technologie et peuvent faire le choix de s'inscrire à l'unité de valeur "Pratique instrumentale de haut niveau". Une formation dispensée au sein du Conservatoire municipal de musique de Compiègne, dans le cadre d'un partenariat Ville - UTC.



Alain Rémy, à la tête du Conservatoire, souhaite que l'établissement soit présent au sein de différents dispositifs pédagogiques, comme ici avec l'UV "Pratique instrumentale de haut niveau".

Depuis la rentrée, des étudiants de l'université peuvent suivre des cours au Conservatoire de musique pour valider leurs crédits ECTS dans le domaine de la

pratique instrumentale de haut niveau. "Il s'agit pour le Conservatoire de Compiègne d'une reconnaissance de la qualité des enseignements dispensés" souligne Alain Rémy, le directeur de l'établissement.

"Pour pouvoir en bénéficier, les étudiants doivent pouvoir attester d'un niveau de 3^e cycle au sein d'un conservatoire et avoir passé avec succès une audition devant un jury composé d'enseignants du conservatoire de Compiègne".

L'engagement d'un étudiant est de deux semestres consécutifs, de septembre à juin, ce qui correspond au calendrier d'une année universitaire à l'UTC. Chaque étudiant admis bénéficie de 50 minutes de cours par semaine. L'évaluation de l'unité de valeur prend en compte les résultats aux concours dont les modalités sont fixées par le Conservatoire ainsi que le travail fourni pendant l'année, l'assiduité aux cours figurant parmi les critères d'obtention de cette unité de valeur.

A la fin du second semestre, les résultats seront communiqués à l'Administration des études de l'UTC, sous la forme de crédits ECTS. ■

Profitez de nombreux avantages avec la "Tirelire des Picantins" !



Pascal Parmentier, pharmacien rue Saint-Corneille, a été élu le 1^{er} juillet dernier à la présidence de l'Association des Commerçants du Centre de Compiègne. L'un de ses objectifs est de développer la carte de fidélité "La Tirelire des Picantins" et de mieux la faire connaître auprès des clients des commerces du centre-ville de Compiègne.

"En effet, en cette période difficile économiquement, vous épargnez, grâce à cette carte de fidélité, 2% du montant des

courses effectuées. Outre la cagnotte constituée, vous pouvez participer aux différentes opérations commerciales organisées tout au long de l'année (Pâques, Fêtes des Mères et des Pères, automne et Noël,...) et gagner des bons d'achat de 35 euros ainsi que des lots d'une valeur de 300 euros" explique le nouveau président. "N'hésitez donc pas à demander votre carte de fidélité "La Tirelire des Picantins" chez les commerçants adhérents ou directement au bureau de l'association. Gratuitement, elle existe depuis 1994 et 4000 consommateurs l'utilisent déjà. Cette carte contribue à la vie du commerce de centre-ville de Compiègne".

Association Les Commerçants du Centre de Compiègne, 8 rue de la Sous-Préfecture - bureau 112 à Compiègne. Tél : 03 44 40 28 28 contact.a3c@cm.com ■

Nouveaux commerces



L'Auto Récente
Rue du Fonds Pernant, ZAC de Mercières



Delicious
10, rue des Bonnetiers

VIE PRATIQUE

Partage, aux côtés des enfants les plus défavorisés depuis 40 ans

Du 29 novembre au 21 décembre, des jeunes malgaches de la Chorale Malagasy Gospel célébreront les 40 ans au service des enfants du monde de l'association de solidarité internationale Partage, lors d'une grande tournée française aux accents d'aventure humaine. Passage obligé de leur périple, ils seront à Compiègne pour un concert au Ziquodrome, le 4 décembre prochain à 20h.



Association de développement centrée sur l'éducation et la protection des enfants, Partage a été créée en 1973 à la suite d'une tournée de concerts solidaires organisés en faveur des enfants victimes de la guerre du Vietnam.

Depuis cette première action militante, Partage, dont le siège est à Compiègne, se

donne pour mission d'aider les enfants du monde à se construire un avenir meilleur, dans le respect de leurs droits fondamentaux. Avec 31 partenaires dans 20 pays, ce sont plus de 800 000 enfants et leurs familles qui bénéficient actuellement de programmes en matière d'éducation, de santé - alimentation, de protection contre les abus et de développement communautaire. Ces actions concrètes peuvent être réalisées grâce au soutien de 27 000 parrains et donateurs, premier maillon d'une chaîne d'entraide et de partage.

Pour fêter cet anniversaire, Partage a choisi d'organiser à nouveau une tournée, mais cette fois, avec la participation d'enfants que l'association soutient. Une troupe de 21 jeunes issus des quartiers défavorisés de Madagascar chantent leur univers avec ferveur et émotion, dans un spectacle gospel aussi inoubliable que bouleversant.

Venez nombreux au concert donné le mercredi 4 décembre à 20h au Ziquodrome. Entrée : adultes 10 euros ; 5 euros pour les moins de 15 ans. Les gains de cette soirée seront reversés à l'association Partage.

Reservations au 03 44 20 75 73 ■

L'Actes remet ses trophées

L'association L'Actes qui réunit les autodidactes de la région de Compiègne, organise sa 11^e soirée de remise des trophées, le mercredi 13 novembre à 19h30 aux salles Saint-Nicolas (au lieu du 30 octobre initialement prévu).

Couplée avec les Rendez-vous de l'Apprentissage et de la Formation continue, cette soirée se déroulera en deux temps :

- 1^{re} partie : conférence-débat sur le thème

"Quelle est la place de l'apprentissage et de la formation continue pour la sortie de la crise actuelle ?"

- 2^e partie : remise des trophées. L'association récompensera des personnes pour leur réussite professionnelle et sociale en tant qu'autodidactes.

Renseignements auprès de Laurent Vaudet au 06 82 16 30 83. ■

Forum pour l'emploi

L'Association Le sourire d'un enfant illumine le monde organise le 11^e Forum pour l'Emploi "A la rencontre des entreprises", le mardi 26 novembre de 9h30 à 17h00 au Centre de Rencontres de la Victoire, avec le soutien de la Ville de Compiègne.

Le forum a pour objectif de favoriser le contact direct entre les demandeurs d'emploi et les responsables d'entreprises. Il permet aussi aux personnes qui recherchent une formation de se rapprocher librement de centres de formation. C'est l'occasion pour les entreprises non seulement de recruter du personnel mais aussi de faire connaître leurs activités au public.

Un espace de discussion sera réservé aux entreprises, centres de formation ou associations qui souhaiteraient faire connaître leurs activités ou exposer sur des thèmes de leur choix. L'inscription et la participation des entreprises et centres de formation au forum est gratuite.

Les personnes en recherche d'emploi sont

tenues d'apporter leur CV. L'entrée est libre et gratuite.

Profitant de cette occasion, l'AHSEIM exposera des œuvres d'art réalisées par les jeunes de sa section du Congo. A titre exceptionnel, il sera possible d'acheter des œuvres artistiques et des souvenirs. Les fonds récoltés contribueront à la construction d'un complexe scolaire et d'un centre d'hébergement à Pointe-Noire au Congo, destinés en priorité aux orphelins et enfants de la rue.

Renseignements au 06 18 87 36 11 ; par e-mail : ahseim@lesouriredunenfant.org, ou par courrier : Le sourire d'un enfant illumine le monde - B.P. 40843 - 60208 Compiègne Cédex, ou encore sur le site : www.lesouriredunenfant.org ■

Allocation municipale 2013

La traditionnelle allocation municipale de fin d'année sera versée par virement bancaire aux personnes âgées de 65 ans et plus (nées en 1948 et avant), non imposables sur le revenu en 2012 et domiciliées à Compiègne au 1^{er} janvier 2013.

Afin de pouvoir bénéficier de cette allocation, merci de retourner au Service Social le coupon-réponse ci-dessous ou recopié sur papier libre ainsi que les photocopies des pièces suivantes :

1 - Pour les personnes ayant déjà bénéficié de cette allocation :

- avis de non imposition 2013 (revenus 2012)
- deux relevés d'identité bancaire (originaux si possible)

2 - Pour les personnes n'ayant jamais bénéficié de cette allocation :

- les pièces ci-dessus mentionnées, plus :
- la quittance de loyer de janvier 2013 ou dernière taxe foncière
- une pièce d'identité

NB : un dossier par personne (coupon réponse ou papier libre et copies des justificatifs)

Renseignements au 03 44 40 72 35. ■

Coupon individuel à retourner au service social,
Mairie de Compiègne, BP 30009, 60321 COMPIÈGNE Cedex
Avant le 3 décembre 2013

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance : Lieu :

Adresse :

Avez-vous changé d'adresse en 2013 ? oui non

Si oui, merci d'indiquer votre ancienne adresse :

N° de téléphone :

Est-ce votre 1^{re} demande oui non

Date : Signature

BRÈVES

• Concours des maisons et balcons fleuris

La remise des prix aura lieu le dimanche 3 novembre à 15h, dans la Chapelle des salles Saint-Nicolas.
Entrée par la rue Saint-Nicolas.

• Armée de terre

L'armée de terre recrute toute l'année des jeunes hommes et femmes de 17 ans et demi à moins de 29 ans, sans diplôme à BAC + 5, dans tous les domaines. Contactez le Centre d'Information et de Recrutement de Compiègne, 29 cours Guynemer, tél. 03 44 38 59 59. Ouvert de 9h à 18h.

• Recensement militaire

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes Français dès leur 16^{ème} anniversaire.

Les intéressés ont trois mois pour se présenter en mairie, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille.

L'attestation qui leur sera délivrée sera nécessaire pour l'inscription aux examens et permis de conduire et leur permettra d'être inscrits d'office, à 18 ans, sur la liste électorale.

Rens. au 03 44 40 72 30

• Collectes de sang

Prochaines collectes : le mercredi 13 novembre de 14h à 19h et le samedi 23 novembre de 8h30 à 12h, dans les salles annexes 2 et 3 de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance.

Rens. au 03 44 85 25 08.

• Pharmacies de garde : 3237

• Smur : 15

Permanences

Lucien Degauchy, député de Compiègne-sud, tient ses permanences le lundi de 16h30 à 17h30 au centre de rencontres de la Victoire et de 18h15 à 19h au centre social, rue du Docteur Roux, le mercredi de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, le samedi de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville et de 11h à 12h, au local du Puy d'Orléans au Clos des Roses, avenue du Général Weygand. ■

CULTURE

Le projet de déménagement du Musée de la Voiture et du Tourisme est de nouveau d'actualité

La ministre de la Culture et de la Communication, Aurélie Filippetti, a réaffirmé mi-septembre au sénateur-maire, son intérêt pour le projet de déménagement du Musée national de la Voiture et du Tourisme dans les anciennes écuries du château de Compiègne. Une opération qui fera prochainement l'objet d'une étude de faisabilité.



Le site des Haras Nationaux pourrait accueillir le Musée de la voiture et du tourisme. Un projet majeur pour la mise en valeur du patrimoine de Compiègne et l'attractivité touristique de l'agglomération.

"Le château-musée de Compiègne doit faire l'objet d'une attention particulière. Il abrite le musée national de la voiture et du tourisme, une remarquable collection de véhicules anciens, allant du XVIII^e siècle aux années 1920. Cette collection exceptionnelle en Europe n'est pas conservée dans des conditions satisfaisantes et l'accès du public n'est que très

partiel. Elle pourrait trouver sa place dans les anciennes écuries du château construites par Gabriel. Des contacts approfondis sont en cours avec l'Institut français du cheval et de l'équitation, actuel propriétaire des haras, pour voir comment valoriser ces collections autour de la thématique du cheval. Les collectivités territoriales ont également manifesté



leur intérêt et je soutiens l'aboutissement de ce beau projet" affirmait la ministre de la Culture et de la Communication, lors de sa conférence de presse sur la politique du patrimoine. Une orientation qui confirme le choix de son prédécesseur Frédéric Mitterrand, de trouver une complémentarité entre le Palais Impérial de Compiègne et les Grandes

Écuries du Roi, site actuellement occupé par l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation.

"Les anciennes écuries du château paraissent adaptées par leur proximité, leur capacité, leur volume et leur qualité architecturale à l'accueil du Musée National de la Voiture et du Tourisme" précise la ministre de la Culture et de la Communication.

"Une première tranche de travaux, évaluée à 20 millions d'euros, permettrait de présenter la partie majeure et essentielle des collections".

En accord avec l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation, des animations équestres attelées pourraient venir compléter l'offre du musée.

Un projet qui, au cours des prochains mois, fera l'objet d'une étude de faisabilité économique-financière menée par le ministère de la Culture et de la Communication, le principe d'une opération de l'Etat avec le partenariat des collectivités territoriales étant d'ores et déjà validé. ■

Co-directeur de la publication : Philippe Marini - Co-directeur de la publication : Françoise Trousselle
Réalisation : Service communication (ville de Compiègne) - Couverture : Photo © DR
Impression : Imprimerie de Compiègne - Régie publicitaire : ESER - tél. 01 48 12 00 20

Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne
www.compiègne.fr

MEUBLES | SALONS | LITÉRIES | DÉCORATIONS

RUGGERI

CRÉATEUR D'AMBIANCES
DEPUIS 1946

4^e Festival de la Décoration

DU SAMEDI 16 NOVEMBRE AU SAMEDI 7 DÉCEMBRE 2013

Conditions spéciales en magasin

41 rue Notre Dame de Bon Secours
60200 Compiègne
Tél. 03 44 20 11 61 - www.ruggeri.fr

ouvert le lundi 14h30 - 19h,
du mardi au samedi
10h-12h et 14h-19h

GRANGE hülsta byrov ANORENAULT TEMPUR

AMBULANCES DHINAUT

ZAC de Mercières
6 chemin d'Armancourt
60200 COMPIEGNE

03 44 90 24 19

www.ambulances-dhinaut.com

Pour tout transport sanitaire 7j/7 - 24h/24

OFFRE SPÉCIALE ANNIVERSAIRE

pour fêter cet événement,
OPTIQUE TOURNANT,
vous propose une offre inédite :

-50%

sur toutes les montures de MARQUE
du magasin !

42 bis, rue de Paris - 60200 Compiègne

Tél. : 03 44 20 13 36 - <http://www.optique-tournant.fr/offres-spéciales>

OPTIQUE TOURNANT OPTIQUE TOURNANT